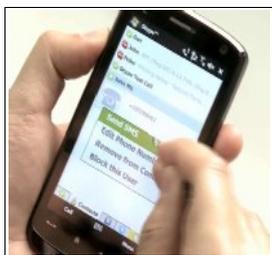




## SMS



- ➔ Vols Japon, la procédure de refus de vol a changé. Vous devez pointer, ensuite c'est la règle du vol de substitution qui s'applique avec un risque de déstabilisation planning.
- ➔ Si vous trouvez une CMC, sachez que c'est à la banque PN qu'il faut la déposer.
- ➔ Les PGK et PAM seront bientôt sous IPN dans la bibliothèque.
- ➔ Le SNPNC a demandé à la Direction et obtenu la renégociation d'urgence avec Orange de l'option iphone qui n'est plus compétitive par rapport aux offres disponibles sur le marché. Un comble pour un contrat Entreprise censé être plus favorable !
- ➔ Le livret de « parentalité » sera mis sous IPN en juillet (jeunes parents, allocations...).
- ➔ Depuis Janvier 8 cas de paludisme ont été répertoriés, tous en Afrique, 6 ont nécessité une hospitalisation. Tous ont été déclarés en AT.
- ➔ Rappel : à la fin du 1er repos, les PNC quittant le PRE regroupent les draps, taies d'oreillers et couvertures dans les sacs à linge disponibles. Les PNC de 2ème repos pourront laisser les éléments du kit en place (sera retiré et remplacé à l'escale).



## GP : la Direction joue la provocation



Suite au préavis de grève de décembre du SNPNC, la Direction s'était engagée à répondre à nos demandes. Au bout du compte la plupart ont été occultées et seulement deux groupes de travail ont été mis en place pour trouver des solutions aux points suivants :

- ✓ Les sanctions arbitraires prises à l'encontre des salariés dans le cadre des facilités de transport.
- ✓ La clarification des droits du GP afin d'éviter des interprétations divergentes de la réglementation par les différents services concernés (ex : débarquements abusifs de passagers R1).



Malheureusement après 6 mois d'attentes, les réunions promises sont des simulacres de négociation où la direction humilie vos représentants en foulant au pied toutes leurs demandes. Nous vous laissons juges des propos de la Directrice de la DVPI qui répondant à une question d'un délégué qui s'étonnait de ne pas être écouté, s'est exprimée en ces termes : « nous vous devons 3 réunions, vous les avez eues... ».

La DVPI continue donc en toute impunité de fonctionner sans aucun contrôle en refusant de répondre aux organisations professionnelles qui sont pourtant force de proposition. Le fonctionnement de ce service est unique dans ce qu'il peut y avoir de plus détestable en matière de relations sociales.

Notre Organisation Syndicale, très loin d'avoir renoncé à ses revendications, réunira prochainement ses instances pour décider de la conduite à tenir. La Direction aurait tort de continuer à faire la sourde oreille sur un dossier qui a failli mener au conflit en décembre dernier et qui pourrait bien à nouveau contenir les ferments d'une forte contestation.

## Pressing au siège et services de dépannage

Si vous souhaitez donner vos affaires au pressing à un tarif très abordable, vous pouvez vous rendre à la « Conciergerie » au bâtiment 5 du siège face à l'e-formation, 1er étage (par l'escalier) bureau 5.02.089. Les tarifs sont très intéressants. Compter 2€ pour une chemise ou un chemisier, 2€20 pour une veste, 2€50 pour un drap deux personnes. Pour un dépôt du lundi 15 h au jeudi 15 h, retour le mardi suivant à partir de 15 h. Dépôt du jeudi 15 h au lundi 15 h, retour le jeudi suivant à partir de 15 h.

La conciergerie propose également divers services tels que de la couture et des retouches, la réalisation de clés minute, la fabrication et la pose de plaques d'immatriculation, l'impression laser sur T-shirt, etc.

## Si tu vas à Rio...

Le SNPNC a demandé à la Direction de modifier la rotation RIO effectuée en 773. Actuellement en 4 ON car prévue avec un temps de vol inférieur à 11h01, il s'avère que le temps moyen est de 11h18 sur un mois.

La Direction souhaite revoir cette rotation lors du prochain programme. Le SNPNC revendique la modification immédiate comme prévu à l'ACG pour l'obtention d'un repos minimum en escale de 48h.

## Mutuelle :

Pensez à informer la MNPAF du changement de Caisse si vous déménagez et changez de département afin que la télé-transmission puisse suivre.

Vous pouvez bénéficier d'une prime de naissance de 456 Euros à faire valoir dans les 2 ans suivant la naissance sur présentation de l'acte de naissance

Nous constatons toujours de nombreux soucis, voire de refus de remboursements suite à des devis non soumis au préalable à la MNPAF concernant le dentaire et l'optique non pris en charge par la sécurité sociale.

## Désinsectisation :

Pour être en conformité avec le manuel Sécurité, pensez à désinsectiser le cockpit. Référence manuel de sûreté : MAJ Avril 2011 p 02.70.02, "Sur demande du PNC le PNT déverrouille ponctuellement la porte du poste pour lui permettre de désinsectiser le cockpit"

## Qualification météo pour PNC :

La Direction a refusé de rembourser l'achat de vêtements à un PNC bloqué à LHR pour 48h cause neige sur une rotation prévue aller-retour.

La Responsable de la Division prétend que le PNC aurait dû prévoir ! L'Entreprise compterait-elle programmer une qualification météo aux PNC ?

## Expérience aéronautique :

L'expérience aéronautique reconnue à Air France pour les PNT ne l'est pas encore pour les PNC. Des solutions existent pour que l'expérience des PNC issus d'autres Compagnies aériennes soit prise en compte sans pénaliser les autres PNC et avec pour avantage de valoriser notre métier. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter notre site [www.snpnc.org](http://www.snpnc.org)

## TO DO LIST :

- ★ Suite à la demande SNPNC les 1400 € de la PUA ont été versés le 15 Juin 2011. Je vérifie que la somme est sur mon compte.